



Ville de Saint-Pierre

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Ville de Saint-Pierre

N°

Je Soussigné (e) (Nom, Prénom) :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Mobile :

Mail :

Agissant en qualité de :

Propriétaire / Gérant / Syndic

Copropriétaire / Locataire

Accord du propriétaire, gérant ou syndic, à joindre demande

Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Un justificatif de domicile au nom du demandeur, ou de la société est à fournir OBLIGATOIREMENT.

Un dossier incomplet ne pourra être instruit

LIEU DE L'OCCUPATION OU DES TRAVAUX

.....
.....

SOLLICITE L'AUTORISATION :

D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC : (Conformément aux emprises indiquées sur le plan à joindre) :

Echafaudage :

Longueur demandée m, largeur : m

- travaux envisagés (Ravalement , Nettoyage,...)

- Numéro d'autorisation de construire (si nécessaire):.....

Structure amovible (ex : tambour) :

Longueur demandée :m, largeur demandée :m,

Largeur trottoir à cet endroit :m, durée prévisionnelle :

Barrières ou clôture devant travaux avec emprise sur le domaine public :

Longueur demandée :m, largeur demandée :m,

Largeur trottoir à cet endroit :m, durée prévisionnelle :

Etalage:

Longueur demandée :m, largeur demandée :m,

Type de produits présentés:, durée prévisionnelle :

Dépôt de matériaux :

Surface demandéem², matériaux :....., durée :

Terrasse ouverte :

Longueur demandée :ml, largeur demandée :ml

Durée de mise en place :

D'EFFECTUER LES TRAVAUX CI DESSOUS INDIQUES (conformément au plan joint) :

Aménagement d'entrée

(bateau d'accès – revêtement chaussée – Rampe d'accès handicapés) :

Création Agrandissement Longueur demandée :ml

Largueur demandée :ml

Ouverture de tranchée :

Sous chaussée sous trottoir

Terrasse fermée, escalier, balcon, tambour :

Longueur :ml largeur :ml

AUTRES OCCUPATIONS (préciser la nature, les dimensions et la durée demandées) :

.....
.....
.....
.....

Suivant la complexité de la demande, un rendez vous sur le site pourra être nécessaire.

LE SIGNATAIRE DE LA PRESENTE DEMANDE S'ENGAGE :

- 1) A se conformer strictement aux prescriptions de l'arrêté de permission de voirie, de permis de stationnement ou autre.
- 2) A acquitter, à première réquisition de l'administration, les droits de voirie, les redevances et les taxes auxquels donne lieu l'autorisation.
- 3) A payer s'il y a lieu, dès l'avis du receveur, les frais de réfection de sols d'après le tarif en vigueur au moment de la réfection par l'administration.
- 4) A déplacer, modifier ou enlever ses installations à première injonction de l'administration et à remettre les lieux dans leur état primitif par ses soins et à ses frais, sans prétendre à aucune indemnité.

Fait à
Signature du pétitionnaire.

, le

Signature du propriétaire
Gérant ou syndic.

Date, avis, observations et signature du technicien :